

## SOMMAIRE

<b>I. PRÉAMBULE</b>	<b>2</b>
<b>II. PRINCIPES GÉNÉRAUX</b>	<b>2</b>
<i>A. L'AÉROMODÉLISME UN SPORT POUR TOUS</i>	2
<i>B. L'AÉROMODÉLISME UNE ÉCOLE DE VIE</i>	2
<i>C. LES VALEURS DE L'AÉROMODÉLISME</i>	3
<i>D. L'ENGAGEMENT DE SES ACTEURS</i>	4
<b>III. PRINCIPES RELATIFS AUX AÉROMODÉLISTES SÉLECTIONNÉS EN ÉQUIPE DE FRANCE</b>	<b>5</b>
<i>A. ÊTRE SÉLECTIONNÉ EN ÉQUIPE DE FRANCE</i>	5
<i>B. L'ENGAGEMENT DES AÉROMODÉLISTES SÉLECTIONNÉS EN ÉQUIPE DE FRANCE</i>	6
<b>IV. PRINCIPES RELATIFS AUX JUGES ET OFFICIELS</b>	<b>7</b>
<i>A- ÊTRE JUGE/OFFICIEL</i>	7
<i>B- L'ENGAGEMENT DES JUGES/OFFICIELS</i>	8
<b>V. PRINCIPES RELATIFS AUX DIRIGEANTS</b>	<b>9</b>
<i>A- ÊTRE DIRIGEANT</i>	9
<i>B- L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS</i>	10
<b>VI. LES PRINCIPES RELATIFS A L'ACTION DES PARTENAIRES DU SPORT</b>	<b>12</b>

## **I. PRÉAMBULE**

**L'éthique** désigne l'ensemble des valeurs, des règles morales propres à un milieu ou un groupe.

**La déontologie** regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent à certaines catégories d'individus aussi bien dans leur comportement que dans leurs actions envers autrui et l'environnement

Les principes éthiques et déontologiques sont généralement regroupés, à des fins préventives, dans des chartes spécifiques à certaines entités. Ils se différencient des règles du droit disciplinaire, dont le non respect peut être considéré, le cas échéant, comme une faute passible de sanctions.

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. Si le prolongement de la règle ne suffit plus, si le recours au droit est trop utilisé à des fins dilatoires, c'est que la règle doit être précédée des principes fondamentaux qui la régissent et la justifient, la règle qui décrit les principes de fonctionnement doit être éclairée par la règle qui définit les principes régulateurs »

Cette charte d'éthique et de déontologie, s'articule autour :

1. de principes généraux applicables à tous
2. de principes relatifs aux aéromodélistes sélectionnés en équipe de France
3. de principes relatifs aux juges et officiels
4. de principes relatifs aux dirigeants
5. de principes relatifs à l'action des partenaires du sport

## **II. PRINCIPES GÉNÉRAUX**

### **A . L'ÂÉROMODÉLISME UN SPORT POUR TOUS**

L'Âéromodélisme, sport pratiqué en loisir ou en compétition, est universel et accessible à tous.

Par le large éventail de disciplines qu'il propose, il est ouvert à toutes et à tous, chacun pouvant choisir la ou les disciplines qui convient à ses aspirations.

Représentatif de toutes les diversités et mixités, il accueille en son sein l'ensemble des composantes de notre société.

Grâce à la mesure des performances de ses pratiquants, l'aéromodélisme est un révélateur objectif de la valeur sportive.

### **B. L'ÂÉROMODÉLISME UNE ÉCOLE DE VIE**

Porteur de valeurs fondamentales, L'aéromodélisme est un moyen d'éducation exceptionnel, un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne, d'intégration sociale et de promotion, la lutte contre les discriminations et la parité y sont promues.

Des valeurs morales personnelles comme la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie et citoyennes comme le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe, le plaisir, font de l'aéromodélisme une véritable école de vie.

## **C. LES VALEURS DE L'AÉROMODÉLISME**

### **La loyauté**

L'aéromodélisme est un sport codifié, donc défini par des règles, sans lesquelles la compétition perd toute l'authenticité qui en fait sa raison d'être. Le respect absolu de la règle est la condition préalable à l'égalité des chances entre les compétiteurs et le garant d'un résultat se fondant uniquement sur la valeur de chacun des concurrents. La connaissance de la règle et son application loyale doivent être sans cesse recherchées, tant dans la lettre que dans l'esprit.

### **Le courage / la combativité / le dépassement de soi**

L'aéromodélisme est avant tout un engagement personnel, une volonté de dépassement de soi et une recherche d'excellence. La volonté de vaincre et la combativité en découlent, alliées à la maîtrise de soi et au respect de l'autre.

### **La rigueur**

La recherche de la performance nécessite pour l'aéromodéliste un investissement personnel rigoureux qui exige un strict respect des règles qu'il s'est imposées. C'est à ce prix qu'il supportera les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

### **L'autonomie**

En compétition l'aéromodéliste se retrouve souvent seul face à lui-même et à ses adversaires. Il doit être capable d'agir et faire preuve d'autonomie de gestion et d'esprit de décision. Ainsi, par l'expérience acquise lors de ces mises en situation concrète il atteindra la maturité de toute personne responsable.

### **Le respect**

L'aéromodélisme est respect des autres, comme il est respect de soi-même et de son corps. Le respect mutuel dans le sport élève chacun, qu'il soit acteur ou spectateur et lui confère dignité et sens moral.

### **La solidarité / la tolérance**

L'aéromodélisme unit les hommes et les femmes dans une passion commune, quels que soient leurs origines, leur niveau social, leurs opinions, leurs croyances. Dans un monde où les inégalités sont de plus en plus criantes, il est école de solidarité, de tolérance et facteur de rapprochement humain, un formidable outil de promotion individuelle et d'intégration sociale.

## **L'esprit d'équipe**

L'esprit d'équipe est une composante importante de l'esprit sportif. La recherche des performances individuelles doit s'inscrire dans l'intérêt collectif. La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité, sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre.

## **Le plaisir**

Le plaisir est un facteur essentiel de la réussite. L'aéromodélisme est aussi une fête collective. La joie d'être ensemble, le sentiment d'appartenir à un même groupe, les émotions partagées sont source d'une vraie jubilation qu'il serait dommage de gâcher par des comportements déplacés.

## **D. L'ENGAGEMENT DE SES ACTEURS**

Tout acteur adhérent ou non de la FFAM est dépositaire de ces valeurs fondamentales et s'engage, individuellement et collectivement pour leur défense et leur mise en valeur. Chacun est appelé à adhérer aux principes ci-après et à participer à leur promotion en toutes circonstances.

### **Respecter les règles**

L'aéromodélisme implique l'élaboration de règlements. L'égalité des chances étant l'essence même du sport, l'ensemble de ces règlements définit les conditions de la pratique de l'aéromodélisme.

La règle est ainsi le reflet de l'usage de la liberté du sportif. Elle est en évolution permanente car le sport est création. Elle tient compte d'une morale qui fait que le sport est culture humaniste à part entière. Il faut respecter la règle.

### **Respecter l'autre**

La compétition est avant tout une rencontre où tous se retrouvent en un même lieu, au même moment, où l'on peut échanger dans un respect mutuel. L'adversaire, le juge, le public... sont des partenaires indispensables. Tout manque de respect doit être sanctionné.

### **Bannir la tricherie**

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Par sa diversité l'aéromodélisme offre à chacun une égale possibilité de les pratiquer. La tricherie entraîne une rupture dans l'égalité des chances.

Le dopage est à la fois une tricherie ultime, une violence contre soi, une atteinte à sa santé et à sa dignité. Il en est de même pour l'instigation au dopage qui constitue, comme le dopage, un délit pénalement réprimé. Tous les acteurs de l'aéromodélisme doivent combattre le fléau du dopage et toute autre forme de tricherie.

### **Être maître de soi**

L'aéromodélisme comme tout sport est passion, et émotion. Mais cette passion, essentielle à la performance et facteur de dépassement de soi, doit être maîtrisée. L'émotion relève d'un

imaginaire qui ne doit pas pour autant faire oublier le réel. Le sport doit rester le sport, quelles que soient les dimensions médiatiques et économiques atteintes.

Si, parfois, le désir de victoire et l'envie de dépassement de soi peuvent inciter à des prises de risques jusqu'à la "liberté d'excès "(Pierre de Coubertin) le respect de son propre corps ne doit pas en souffrir. Il faut maîtriser sa passion et respecter son propre corps.

### **Être loyal et fair-play**

L'aéromodélisme est une école de citoyenneté. Ainsi ne peut-on attendre des autres que ce que l'on est prêt à donner soi-même. Avoir l'esprit sportif, c'est respecter les règles mais aussi rester modeste dans la victoire, sans rancœur dans la défaite.

Il faut être fair-play en toutes circonstances.

### **Montrer l'exemple**

Pratiquer l'aéromodélisme est la résultante d'une démarche personnelle et d'un choix individuel. Le plaisir procuré contribue au plein épanouissement de l'individu, à sa quête d'un idéal sportif et d'homme ou de femme responsable. Il appartient à chacun d'être le porteur de cet idéal et de l'exprimer par son comportement.

Le champion est l'expression de l'excellence. Qu'il le veuille ou non, il est l'exemple et son attitude rejaille sur toute la pyramide sportive. Le champion doit être, plus que tous les autres, exemplaire.

## **III. PRINCIPES RELATIFS AUX AÉROMODÉLISTES SÉLECTIONNÉS EN ÉQUIPE DE FRANCE**

*Principes additionnels aux valeurs et engagements exposés dans les principes généraux de la Charte d'Éthique et de Déontologie de l'Aéromodélisme.*

### **A. ÊTRE SÉLECTIONNÉ EN ÉQUIPE DE FRANCE**

Être sélectionné en Équipe de France est un honneur et une responsabilité.

En étant sélectionné en équipe de France, l'aéromodéliste a l'honneur et la fierté de porter le maillot national ; il rejoint une équipe et se doit de respecter les valeurs de l'aéromodélisme.

En étant sélectionné en équipe de France, l'aéromodéliste est porteur d'une exemplarité de comportement et d'une solidarité collective, conjuguant ainsi l'excellence aussi bien humaine que sportive.

En étant sélectionné en équipe de France, l'aéromodéliste est garant des valeurs de l'équipe de France : loyauté, combativité, dépassement de soi, respect des règles, de l'adversaire et des autres acteurs de l'aéromodélisme, humilité, partage, fierté du résultat, le tout au nom de l'amour du maillot.

En étant sélectionné en équipe de France, l'aéromodéliste adhère aux « principes généraux et à ceux relatifs aux sélectionnés en Équipe de France de la Charte d'Éthique et de Déontologie de l'aéromodélisme » qu'il s'engage à respecter et à faire connaître.

## **B. L'ENGAGEMENT DES AÉROMODÉLISTES SÉLECTIONNÉS EN ÉQUIPE DE FRANCE**

### **ÊTRE COURTOIS ET RESPECTUEUX**

J'adopte en toutes circonstances, notamment au cours des cérémonies protocolaires, un comportement courtois, digne et respectueux envers :

la France et les autres États, la Fédération Française d'AéroModélisme, toutes les instances fédérales officielles et mon club, les autres acteurs de l'aéromodélisme français, mais aussi les aéromodélistes étrangers, les juges et dirigeants des fédérations étrangères d'aéromodélisme et des instances internationales, les organisateurs, les représentants des médias, les spectateurs et le public en général, les représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

### **AVOIR CONSCIENCE DES EFFETS NÉFASTES D'UNE ATTITUDE IRRESPECTUEUSE**

J'ai conscience des conséquences néfastes, en particulier en termes d'image, qu'une attitude irrespectueuse sur ou en dehors des terrains et autres lieux d'entraînement ou de compétition, peut avoir aussi bien pour moi que pour les autres.

### **S'INTERDIRE TOUTE CRITIQUE, AGRESSION, DISCRIMINATION ENVERS LES AUTRES**

Je m'interdis aussi bien envers les autres acteurs de l'aéromodélisme qu'envers toute autre personne :

- de formuler des critiques, injures ou moqueries, de tenir des propos diffamatoires ou attentatoires à la vie privée et de façon générale de me livrer à toute forme d'agression verbale ou autre, en particulier par l'utilisation des nouvelles techniques de communication et d'information,
- toute forme d'agression physique, de violence ou d'incitation à la violence,
- toute discrimination, c'est-à-dire toute distinction opérée entre eux en raison de leur origine, de leur sexe, de leur apparence physique, de leur handicap, de leurs mœurs et de leur orientation sexuelle, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, ou une religion déterminée.

### **S'ASTREINDRE À UN DEVOIR DE RÉSERVE ENVERS LES INSTANCES OFFICIELLES**

Je m'astreins à un devoir de réserve à l'égard des instances officielles de l'aéromodélisme tant sur le plan national qu'international, ce qui implique de ne jamais contester, par des actes et en dehors des voies légales, leurs décisions.

## **BANNIR LE DOPAGE ET TOUTE AUTRE FORME DE TRICHERIE**

Je considère comme un devoir moral le refus de toute tricherie, en particulier le dopage. Je reconnais que doivent être bannies les manœuvres, fraudes ou manipulations tels que simulation, fausse déclaration, usage de faux documents, trucage, corruption destinés à fausser un résultat, le déroulement d'une compétition ou à obtenir un avantage.

### **IV. PRINCIPES RELATIFS AUX JUGES ET OFFICIELS**

*Principes additionnels aux valeurs et engagements exposés dans les principes généraux de la Charte d'Éthique et de Déontologie de l'AéroModélisme.*

#### **A- ÊTRE JUGE/OFFICIEL**

Être juge/officiel, c'est veiller au respect et à l'application de la règle, valeur fondamentale sans laquelle la pratique de l'aéromodélisme serait impossible.

Être juge/officiel, c'est être conscient d'assumer la responsabilité d'arbitre qui confère un rang et des prérogatives dont on ne doit pas abuser.

Être juge/officiel, c'est agir de façon décidée sans suffisance ni étalage de supériorité.

Être juge/officiel, c'est jouer un rôle pédagogique essentiel auprès des acteurs de l'aéromodélisme et particulièrement des plus jeunes, dans l'apprentissage de la règle, son explication et la nécessité de la respecter. C'est aussi les inciter à s'orienter vers une activité de juge/officiel.

Être juge/officiel, c'est avoir le sens de l'équité et savoir expliquer la règle et son utilité, ainsi que les décisions qui en découlent pour éviter l'incompréhension et/ou le sentiment d'injustice.

Être juge/officiel, c'est être maître de soi en toutes circonstances et donc en mesure d'adopter un comportement impartial et approprié pour ne pas générer des situations conflictuelles.

Être juge/officiel, c'est être dépositaire et garant d'un savoir et d'une expertise essentiels dans la codification de la règle et son adaptation pour qu'elle réponde aux besoins des pratiquants et plus généralement qu'elle favorise le progrès et l'image de l'aéromodélisme.

Être juge/officiel, c'est contribuer, au sein d'une équipe, à ce que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions particulièrement pour les aéromodélistes.

Être juge/officiel, c'est faire les efforts nécessaires pour se tenir au fait de la connaissance de la règle afin d'être et demeurer compétent, et notamment en participant aux sessions de formation et de recyclage.

Être juge/officiel, c'est contribuer à préserver et à promouvoir les valeurs de l'aéromodélisme. C'est adhérer aux principes généraux et à ceux relatifs aux juges/officiels de la Charte d'Éthique et de Déontologie de l'aéromodélisme, s'engager à les respecter et à les faire connaître.

## **B- L'ENGAGEMENT DES JUGES/OFFICIELS**

### **ÊTRE EXEMPLAIRE**

J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire à l'égard :

- de la Fédération Française d'AéroModélisme, de toutes les instances officielles fédérales, de mon club,
- des autres acteurs de l'aéromodélisme français, mais aussi des athlètes et entraîneurs étrangers, des juges et dirigeants des fédérations étrangères d'aéromodélisme et des instances internationales, des organisateurs,
- des représentants des médias, des spectateurs et du public en général, des représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

### **AVOIR CONSCIENCE DE MES PRÉROGATIVES DE JUGE/OFFICIEL**

J'ai conscience de la responsabilité qui m'est déléguée dans le contrôle régulier et harmonieux des compétitions. Je m'engage à ne pas en abuser et à rester toujours juste et équitable.

### **CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PROMOTION DE L'AÉROMODÉLISME**

Je m'engage à mettre mes compétences spécifiques au service des pratiquants et de contribuer au progrès et à la promotion de l'aéromodélisme.

### **S'ASTREINDRE À UN DEVOIR DE RÉSERVE ENVERS LES INSTANCES OFFICIELLES**

Je m'astreins à un devoir de réserve à l'égard des instances officielles de l'aéromodélisme tant sur le plan national qu'international, ce qui implique de ne jamais contester, par des actes et en dehors des voies légales, leurs décisions.

### **BANNIR LE FLÉAU DU DOPAGE ET TOUTE AUTRE FORME DE TRICHERIE**

Je m'engage à participer à la lutte contre le dopage et toute forme de tricherie et me fais un devoir de révéler toute pratique délictueuse dont j'aurais connaissance.

### **SUIVRE UNE FORMATION CONTINUE**

J'accepte de me former et de me recycler régulièrement pour améliorer mon expertise et ma capacité à faire appliquer la règle.



## **V. PRINCIPES RELATIFS AUX DIRIGEANTS**

*Principes additionnels aux valeurs et engagements exposés dans les principes généraux de la Charte d'Éthique et de Déontologie de l'AéroModélisme*

### **A- ÊTRE DIRIGEANT**

Être dirigeant, c'est être - quelles que soient sa mission et ses prérogatives - un acteur incontournable des structures de l'aéromodélisme dans leurs diverses composantes (fédération, ligues, comités et clubs), dont on assure par son investissement personnel, le bon fonctionnement administratif, sportif et humain.

Être dirigeant, c'est constituer un maillon essentiel du monde de l'aéromodélisme par la multiplicité des tâches qu'on exécute et la diversité des savoir-faire et des compétences qu'on met à disposition.

Être dirigeant, c'est jouer un rôle primordial dans l'organisation et le déroulement des manifestations d'aéromodélisme, particulièrement dans le respect des règles environnementales et de sécurité.

Être dirigeant, c'est agir dans le respect des directives fédérales, quelles que soient la position occupée. C'est aussi avoir le devoir éthique et déontologique:

- de permettre le libre et égal accès de tous à l'aéromodélisme,
- de promouvoir l'esprit et les valeurs de l'aéromodélisme auprès de ses différents acteurs et de l'entourage familial des jeunes pratiquants et du public en général.

Être dirigeant, c'est au sein de sa (ses) structure(s), contribuer à son (leur) fonctionnement démocratique, dans le cadre d'une gestion administrative, financière et sportive efficace et équilibrée. Les devoirs de réserve et de confidentialité des délibérés au sein des structures aéromodélistes (clubs, ligues, fédération...) s'appliquent à tout dirigeant, ainsi garant du respect des processus démocratiques décisionnels.

Être dirigeant, c'est jouer un rôle majeur auprès de tous les acteurs de l'aéromodélisme pour faire respecter les règles sportives, tout en protégeant la fonction des juges /officiels et en faisant comprendre leurs actions.

Être dirigeant, c'est savoir établir des relations harmonieuses avec les institutions publiques et les organismes privés partenaires, notamment en préservant l'indépendance de la ou des structures auxquelles on appartient.

Être dirigeant, c'est adopter un comportement exemplaire, au sein d'une équipe dirigeante, en évitant toute forme de débordement ou de conflit.

Être dirigeant, c'est faire les efforts nécessaires pour développer son savoir-faire et ses compétences au profit de la ou des structures auxquelles on appartient. C'est aussi promouvoir le bénévolat et inciter les autres à s'y engager.

Être dirigeant, c'est adhérer aux principes généraux et à ceux relatifs aux dirigeants de la Charte d'Éthique et Déontologie de l'aéromodélisme, s'engager à les respecter et à les faire connaître.

## **B- L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS**

### **ÊTRE EXEMPLAIRE**

J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire à l'égard :

- de la Fédération Française d'AéroModélisme, de toutes les instances officielles fédérales, régionales, départementales et des autres acteurs de l'aéromodélisme français, mais aussi des aéromodélistes étrangers, des juges et dirigeants des fédérations étrangères d'aéromodélisme et des instances internationales, des organisateurs, des représentants des médias, des spectateurs et du public en général.
- des représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

### **ÊTRE RESPONSABLE**

J'ai conscience de ma responsabilité dans la valorisation de l'image de l'aéromodélisme et de la ou des structures auxquelles j'appartiens.

### **CONTRIBUER À LA PROMOTION DES VALEURS DE L'AÉROMODÉLISME**

Je m'engage à promouvoir les valeurs de l'aéromodélisme aussi bien auprès de tous ses acteurs qu'auprès du public.

### **COLLABORER DE MANIÈRE HARMONIEUSE ET INDÉPENDANTE AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET LES ORGANISMES PRIVÉS PARTENAIRES**

Je m'engage à préserver l'équilibre et l'indépendance de la ou des structures auxquelles j'appartiens dans le cadre de partenariats constructifs avec les institutions publiques et les organismes privés.

### **S'ASTREINDRE À UN DEVOIR DE RÉSERVE ET DE CONFIDENTIALITÉ**

Je m'astreins à un devoir de réserve et de confidentialité des délibérés au sein des structures aéromodélistes (clubs, ligues, fédération, ...) et à être garant des processus démocratiques décisionnels.

**PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES DIRECTIVES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉROMODÉLISME, LES APPLIQUER, LES FAIRE CONNAÎTRE ET LES EXPLIQUER**

Je m'engage, au sein des équipes dirigeantes des différentes structures officielles de la FFAM, à contribuer à l'édiction des directives fédérales, à les appliquer, les faire connaître et les expliquer.

**RESTER MAÎTRE DE SOI ET MESURÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES**

Je m'engage à faire preuve de sang-froid en toutes circonstances en évitant toute forme de débordement ou de conflit.

**SUIVRE UNE FORMATION ET PROMOUVOIR LE BÉNÉVOLAT**

J'accepte de suivre les formations destinées aux dirigeants. Je m'engage à inciter les autres dirigeants à adopter la même démarche et à promouvoir le bénévolat autour moi.

**BANNIR LE FLÉAU DU DOPAGE ET TOUTE AUTRE FORME DE TRICHÉRIE**

Je m'engage à participer à la lutte contre le dopage et toute autre forme de tricherie et me fais un devoir de révéler toute pratique délictueuse dont j'aurais connaissance.

## **VI. LES PRINCIPES RELATIFS A L'ACTION DES PARTENAIRES DU SPORT**

Le sport est un fait de société. Il passionne les foules, attire les sponsors, sert de support à un grand nombre d'opérations économiques, est un sujet majeur pour les médias.

L'importance du fait sportif dans la société, fait peser sur les institutions sportives et les acteurs du jeu une obligation d'exemplarité, qui suppose de se conformer à tous les principes fondamentaux détaillés ci-dessus.

Les partenaires du sport ont aussi une responsabilité, qui rejoint leurs intérêts, celle de contribuer par leur action à préserver et propager l'esprit sportif et les valeurs du sport. Les partenaires du sport ont en fait la même responsabilité éthique que les institutions et les acteurs. Il leur appartient alors, dans un cadre et selon des règles qui leur sont propres, d'adopter une attitude compatible avec le soutien qu'ils portent au sport ou avec l'apport du sport à leur égard.

### **L'entourage des sportifs et des institutions**

Les parents sont les premiers supporters de leurs enfants aux abords des terrains et dans leur pratique, mais peuvent parfois adopter un comportement excessif ou inapproprié et susciter alors des réactions violentes ou des débordements. Ils sont aussi des garants de l'esprit sportif et des valeurs du sport. A cet égard, il leur est recommandé de faire preuve de réserve et de recul et de n'employer ni mot, ni attitude déplacés.

### **Les spectateurs**

La compétition sportive est un moment festif et convivial, auquel tout le monde doit pouvoir assister sans appréhension.

Les spectateurs du sport doivent adopter, en toutes circonstances une attitude mesurée, pacifique et respectueuse d'autrui. Toutes les formes de violence ou manifestation de haine, par le geste ou la parole, n'ont pas leur place dans une enceinte sportive ou en dehors.

Les spectateurs sont des éléments intégrés à l'environnement du sport. Ils doivent être respectés par les acteurs du jeu et pris en considération de manière appropriée par les organisateurs.

Les « speakers » des enceintes sportives doivent diffuser leurs annonces ou messages avec retenue et ne jamais inciter ni à la violence verbale ou physique, ni à la haine.

## **Les médias**

Les médias et les journalistes sont libres de s'exprimer et de critiquer. Toutefois, les journalistes sportifs et ceux qui traitent ponctuellement des informations relatives au sport doivent avoir conscience de leur influence à l'égard des pratiquants, des institutions et du public.

A ce titre ils doivent être particulièrement loyaux, indépendants et objectifs. Ainsi, tout en exerçant librement son droit de critique, le journaliste doit veiller à ne pas atteindre l'homme ou le citoyen derrière l'officiel, le dirigeant, le moniteur ou le compétiteur. Il doit également refuser toute pression ou instrumentalisation qui nuirait au sport.

Les médias doivent également être mesurés en ne donnant pas au sport et aux sportifs une importance extravagante qui conduit à la perte de valeurs.

La démesure des écrits ou des commentaires favorise la démesure des comportements sur les terrains ou la banalisation de propos ou d'actes violents.

Les médias et les journalistes sont des vecteurs essentiels de connaissance, de promotion et de défense de l'esprit sportif et des valeurs du sport. Ils doivent avoir conscience de ce rôle et lui donner une portée appropriée. A cet égard, il leur appartient de faciliter la diffusion de messages ou supports destinés à lutter contre les dérives dans le sport ou à valoriser ses bienfaits.

## **Les sponsors, diffuseurs et mécènes**

Le monde économique tient aujourd'hui une place très importante dans le sport et son financement. Le partenaire économique du sport doit adopter un comportement éthique. Il doit s'engager, par ses actions ou dans ses rapports de partenariat avec les institutions sportives, à ne pas instrumentaliser le sport, influencer le déroulement des compétitions ou dénaturer les valeurs du sport.

Les partenaires économiques devront s'attacher à renforcer la fonction sociale et éducative du sport.

La promotion d'un sponsor ne doit pas se faire au détriment du sport.

Il est nécessaire dans l'intérêt du sport que ses partenaires économiques se refusent à prendre des participations dans deux ou plusieurs clubs d'un même championnat, voire d'une même discipline, susceptibles de s'affronter à un moment dans la saison sportive.

FFAM COMITE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE



## ANNEXES

Annexe I – Formulaire engagement relatif aux membres des équipes de France

Annexe II – Formulaire engagement relatif aux juges et officiels

Annexe III – Formulaire engagement relatif aux dirigeants

**ENGAGEMENT DES MEMBRES DES ÉQUIPES DE FRANCE**

Rappel des engagements applicables aux membres de l'équipe de France.

**ÊTRE COURTOIS ET RESPECTUEUX**

J'adopte en toutes circonstances, notamment au cours des cérémonies protocolaires, un comportement courtois, digne et respectueux envers : la France et les autres États, la Fédération Française d'AéroModélisme, toutes les instances fédérales officielles et mon club, les autres acteurs de l'aéromodélisme français, mais aussi les aéromodélistes étrangers, les juges et dirigeants des fédérations étrangères d'aéromodélisme et des instances internationales, les organisateurs, les représentants des médias, les spectateurs et le public en général, les représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

**AVOIR CONSCIENCE DES EFFETS NÉFASTES D'UNE ATTITUDE IRRESPECTUEUSE**

J'ai conscience des conséquences néfastes, en particulier en termes d'image, qu'une attitude irrespectueuse sur ou en dehors des terrains et autres lieux d'entraînement ou de compétition peut avoir aussi bien pour moi que pour les autres.

**S'INTERDIRE TOUTE CRITIQUE, AGRESSION, DISCRIMINATION ENVERS LES AUTRES**

Je m'interdis aussi bien envers les autres acteurs de l'aéromodélisme qu'envers toute autre personne :

- de formuler des critiques, injures ou moqueries, de tenir des propos diffamatoires ou attentatoires à la vie privée et de façon générale de me livrer à toute forme d'agression verbale ou autre, en particulier par l'utilisation des nouvelles techniques de communication et d'information,
- toute forme d'agression physique, de violence ou d'incitation à la violence,
- toute discrimination, c'est-à-dire toute distinction opérée entre eux en raison de leur origine, de leur sexe, de leur apparence physique, de leur handicap, de leurs mœurs et de leur orientation sexuelle, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, ou une religion déterminée.

**S'ASTREINDRE À UN DEVOIR DE RÉSERVE ENVERS LES INSTANCES OFFICIELLES**

Je m'astreins à un devoir de réserve à l'égard des instances officielles de l'aéromodélisme tant sur le plan national qu'international, ce qui implique de ne jamais contester, par des actes et en dehors des voies légales, leurs décisions.

**BANNIR LE DOPAGE ET TOUTE AUTRE FORME DE TRICHERIE**

Je considère comme un devoir moral le refus de toute tricherie, en particulier le dopage. Je reconnais que doivent être bannies les manœuvres, fraudes ou manipulations tels que simulation, fausse déclaration, usage de faux documents, trucage, corruption destinés à fausser un résultat, le déroulement d'une compétition ou à obtenir un avantage.

Par la présente, j'atteste avoir pris connaissance de la présente charte d'éthique et de déontologie de l'aéromodélisme et je m'engage en tant que membre d'une équipe de France à en respecter à la fois les principes généraux et les principes s'appliquant à mes fonctions.

<b>Nom, Prénom</b> : .....	<b>Licence n°</b> : .....
<b>Date</b> : ..... / ..... / .....	<b>Signature</b> :

## ENGAGEMENT DES JUGES / OFFICIELS

Rappel des engagements des juges et officiels

### ÊTRE EXEMPLAIRE

J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire à l'égard :

- de la Fédération Française d'AéroModélisme, de toutes les instances officielles fédérales, de mon club,
- des autres acteurs de l'aéromodélisme français, mais aussi des athlètes et entraîneurs étrangers, des juges et dirigeants des fédérations étrangères d'aéromodélisme et des instances internationales, des organisateurs,
- des représentants des médias, des spectateurs et du public en général, des représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

### AVOIR CONSCIENCE DE MES PRÉROGATIVES DE JUGE/OFFICIEL

J'ai conscience de la responsabilité qui m'est déléguée dans le contrôle régulier et harmonieux des compétitions. Je m'engage à ne pas en abuser et à rester toujours juste et équitable.

### CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PROMOTION DE L'AÉROMODÉLISME

Je m'engage à mettre mes compétences spécifiques au service des pratiquants et de contribuer au progrès et à la promotion de l'aéromodélisme.

### S'ASTREINDRE À UN DEVOIR DE RÉSERVE ENVERS LES INSTANCES OFFICIELLES

Je m'astreins à un devoir de réserve à l'égard des instances officielles de l'aéromodélisme tant sur le plan national qu'international, ce qui implique de ne jamais contester, par des actes et en dehors des voies légales, leurs décisions.

### BANNIR LE FLÉAU DU DOPAGE ET TOUTE AUTRE FORME DE TRICHERIE

Je m'engage à participer à la lutte contre le dopage et toute forme de tricherie et me fais un devoir de révéler toute pratique délictueuse dont j'aurais connaissance.

### SUIVRE UNE FORMATION CONTINUE

J'accepte de me former et de me recycler régulièrement pour améliorer mon expertise et ma capacité à faire appliquer la règle.

Par la présente, j'atteste avoir pris connaissance de la présente charte d'éthique et de déontologie de l'aéromodélisme et je m'engage en tant que juge / officiel à en respecter à la fois les principes généraux et les principes s'appliquant à mes fonctions.

Nom, Prénom : ..... Licence n° : .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature :



## ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

Rappel des engagements des dirigeants

### ÊTRE EXEMPLAIRE

J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire à l'égard :

- de la Fédération Française d'AéroModélisme, de toutes les instances officielles fédérales, régionales, départementales et des autres acteurs de l'aéromodélisme français, mais aussi des aéromodélistes étrangers, des juges et dirigeants des fédérations étrangères d'aéromodélisme et des instances internationales, des organisateurs, des représentants des médias, des spectateurs et du public en général.
- des représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

### ÊTRE RESPONSABLE

J'ai conscience de ma responsabilité dans la valorisation de l'image de l'aéromodélisme et de la ou des structures auxquelles j'appartiens.

### CONTRIBUER À LA PROMOTION DES VALEURS DE L'AÉROMODÉLISME

Je m'engage à promouvoir les valeurs de l'aéromodélisme aussi bien auprès de tous ses acteurs qu'auprès du public.

### COLLABORER DE MANIÈRE HARMONIEUSE ET INDÉPENDANTE AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET LES ORGANISMES PRIVÉS PARTENAIRES

Je m'engage à préserver l'équilibre et l'indépendance de la ou des structures auxquelles j'appartiens dans le cadre de partenariats constructifs avec les institutions publiques et les organismes privés.

### S'ASTREINDRE À UN DEVOIR DE RÉSERVE ET DE CONFIDENTIALITÉ

Je m'astreins à un devoir de réserve et de confidentialité des délibérés au sein des structures aéromodélistes (clubs, ligues, fédération, ...) et à être garant des processus démocratiques décisionnels.

### PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES DIRECTIVES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉROMODÉLISME, LES APPLIQUER, LES FAIRE CONNAÎTRE ET LES EXPLIQUER

Je m'engage, au sein des équipes dirigeantes des différentes structures officielles de la FFAM, à contribuer à l'édiction des directives fédérales, à les appliquer, les faire connaître et les expliquer.

### RESTER MAÎTRE DE SOI ET MESURÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES

Je m'engage à faire preuve de sang-froid en toutes circonstances en évitant toute forme de débordement ou de conflit.

### SUIVRE UNE FORMATION ET PROMOUVOIR LE BÉNÉVOLAT

J'accepte de suivre les formations destinées aux dirigeants. Je m'engage à inciter les autres dirigeants à adopter la même démarche et à promouvoir le bénévolat autour moi.

### BANNIR LE FLÉAU DU DOPAGE ET TOUTE AUTRE FORME DE TRICHERIE

Je m'engage à participer à la lutte contre le dopage et toute autre forme de tricherie et me fais un devoir de révéler toute pratique délictueuse dont j'aurais connaissance.

Par la présente, j'atteste avoir pris connaissance de la présente charte d'éthique et de déontologie de l'aéromodélisme et je m'engage en tant que dirigeant à en respecter à la fois les principes généraux et les principes s'appliquant à mes fonctions.

Nom, Prénom : ..... Licence n° : .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature :